

Budget : PRINCIPAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2022 *Virements de crédits 18/10/22 2*

Délibération n° 2022/64

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER

Etaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Jérôme CANDORET

Madame Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Pierre DUGUET,

Madame Fanny LAPORTE-CADILLON donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAC

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la décision modificative comme présentée.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Dépenses d'imprévues	020	H.O.	7 000,00			
Autre matériel et outillage de voirie				21578	H.O.	7 000,00
Investissement dépenses			7 000,00			7 000,00
	<b>Solde</b>		<b>0,00</b>			

Fait et délibéré en Mairie,  
 Pour extrait conforme,  
 En Mairie, le 18/10/2022  
 Publiée, le 24/10/2022  
 Transmis, le 24/10/2022  
 Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET



